



## **REVUE DE PRESSE**

**Mardi 23 avril 2019**



## Les Français et le gaspillage alimentaire

**95%**  
des Français  
déclarent  
être sensibles  
au gaspillage  
alimentaire



### Top 5 des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire

- 1 Consommer certains produits après les dates limites
- 2 Cuisiner en fonction des produits disponibles chez-soi
- 3 Congeler les quantités en trop
- 4 Eviter la surconsommation en achetant que ce dont on a besoin
- 5 Ne pas jeter la nourriture

### Top 3 des acteurs qui doivent faire plus attention au gaspillage alimentaire

Les grandes  
surfaces

**42%**



Les fabricants  
de l'agroalimentaire

**24%**



Les établissements  
de restauration  
collective

**15%**



### Pour quelles raisons les Français font-ils attention au gaspillage alimentaire ?

pour  
des raisons  
ÉCONOMIQUES

**78%**

pour  
des raisons  
ENVIRONNEMENTALES

**62%**

pour  
des raisons  
ÉTHIQUES

**56%**

pour  
des raisons  
SOCIALES

**39%**

Source : étude Omnibus réalisée du 4 au 5 avril 2019 auprès de 1.003 personnes représentatives de la population française, selon la méthode des quotas.

INFOGRAPHIE CL

■ Selon une enquête, près de 700 000 personnes roulent sans permis de conduire en France ■ C'est deux fois plus qu'il y a dix ans ■ Un phénomène qui n'épargne pas la Charente ■ Témoignages.

# Ils roulent sans permis de conduire et l'assument

Colin PRADIER  
c.pradier@charenteinfo.fr

«**J'**ai préféré prendre le risque de conduire sans permis et garder mon emploi plutôt que de me retrouver au chômage et ne rien faire de mes journées.» Damien a 29 ans. Il habite à Angoulême. Son permis lui a été retiré après un contrôle de police l'année dernière. Ce jour-là, il conduit sous l'emprise de stupéfiants. Passage au tribunal, son permis est annulé pour un an. «Je sais que c'est mal et dangereux pour moi et pour les autres mais je n'ai pas trouvé d'alternative de transport pour me rendre sur mon lieu de travail. J'ai donc continué à conduire.» Damien tente le diable et en paie les conséquences. Deux mois plus tard, il est contrôlé en débauchant. Résultat: retour au tribunal et une peine de prison avec sursis. Pas suffisant visiblement puisque Damien ne s'arrête pas de conduire pour autant. «Je gagne 1 100 euros par mois. Je suis intérimaire. Comment voulez-vous que du jour au lendemain je m'achète un scooter ou que je repasse le permis qui coûte au bas mot 1 400 euros?»

**Passible de 15 000 euros d'amende et d'un an de prison**

Selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière, près de 700 000 personnes roulent aujourd'hui sans permis de conduire en France. Un nombre en constante augmentation. Il y a dix ans, deux fois moins de personnes circulaient sans le précieux sésame. Le délit est passible de 15 000 euros d'amende et d'un an de prison.

En Charente pas de chiffre précis mais une recrudescence constatée dans les affaires traitées au tribunal. Eva Lusteau est avocate en droit pénal et droit pénal routier. «L'augmentation des conduites sans permis est telle que la loi a évolué en novembre 2016. Pour désengorger les tribunaux et évi-



ter les poursuites pénales, une amende forfaitaire de 800 euros est présentée aujourd'hui comme alternative.» Une option qui n'est valable que si le prévenu n'est pas mineur ou en état de récidive, ou si plusieurs infractions sont constatées. Le patron de la police en Charente, David Book abonde dans le sens des magistrats. «Les infractions constatées sont en progression constante depuis quatre ans. Les contrôles relèvent davantage de défauts de permis. Cela décrit une tendance qui peut aussi être le signe de contrôles accentués.»

Du côté des automobilistes ayant fait le choix de l'illégalité, les raisons financières sont la plupart

»  
**Comment voulez-vous que du jour au lendemain je m'achète un scooter ou que je repasse le permis qui coûte au bas mot 1 400 euros?**

du temps évoquées. Dans certains cas, le constat est autre: la «peur du gendarme» ne fonctionne plus autant. «Et cela s'accompagne

souvent d'un sentiment de toute puissance face à la justice», ajoute M<sup>e</sup> Lusteau.

Mathilde a 28 ans et habite à Angoulême. En janvier 2018, son permis lui est ôté pour un solde de points nul. «Plusieurs excès de vitesse», avoue la jeune femme. «Pendant un mois, j'ai été sage. Et puis, j'ai commencé à reprendre la voiture ponctuellement pour aller acheter des clopes, faire deux, trois courses. Puis, je me suis mise à conduire de nouveau tous les jours, pour aller bosser et même partir en week-end.» Après trois mois de conduite dans l'illégalité, Mathilde est contrôlée au rond-point de la Madeleine par des motards de la gendarmerie.

## Les conduites sans assurance également en hausse

Conduites sans permis et conduite sans assurance vont souvent de pair. En 2018, 750 000 véhicules non assurés circulaient en France. Un nombre en augmentation de 40 % depuis 7 ans. Séverine Tantot, responsable de l'agence MAAF Victor Hugo à Angoulême, constate un phénomène en pleine recrudescence. «Dans nos entretiens préalables à toute demande de contrat, on interroge toujours sur le passif autoroutier. On demande également une copie du permis de conduire. On voit de plus en plus de personnes qui ont connu un épisode de suspension ou d'annulation de permis. Dans ces cas-là, nous refusons quasi systématiquement d'établir un contrat d'assurance.» En cas de contrôle, le délit est puni d'une amende de 3 750 euros assortie d'une suspension de permis de 3 ans (quand on l'a) ou de la confiscation du véhicule. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Un fichier des véhicules assurés (FVA) a été mis en place pour permettre d'identifier les conducteurs non assurés lors d'un contrôle automatique (radar vitesse, radar feu, etc.). En cas d'accident responsable, le préjudice peut atteindre 10 millions d'euros. «Un automobiliste sans assurance devra payer toute sa vie», ajoute Séverine Tantot. Le Fonds de Garantie Auto (FGA), un organisme mis en place par l'État, prend en charge dans un premier temps les indemnités aux victimes puis se retourne contre l'assureur ou le conducteur responsable en cas de non-assurance.

«Je roulais vite et j'étais au téléphone.» Son véhicule est saisi, Mathilde est convoquée au tribunal. Elle fait appel à Maître Changeur, avocat spécialisé dans le droit pénal routier. «Je l'ai payé 1 600 euros mais ça m'a permis de récupérer mon permis grâce à un vice de forme dans la procédure.» Des remords? «Non.» Mickaël est, lui, un repentir. Pendant trois ans, ce Niortais de 30 ans a roulé sans permis. Il est contrôlé trois fois mais en dépit des amendes, reprend le volant suite aux deux premières arrestations. La troisième, il est condamné à huit mois de prison ferme. «Ma compagne était enceinte. J'ai cru que je n'assisterai pas à la naissance de mon enfant. J'ai quand même obtenu une permission de m'y rendre sous bracelet électronique.» Le jeune homme a aujourd'hui repassé son permis. «J'ai vécu avec cette boule au ventre de me faire contrôler pendant ces trois années. J'ai surtout la chance de ne pas avoir eu d'accident. J'ai joué avec le feu.»

## Le chiffre 207

infractions de conduite sans permis constatées par la police en 2018 sur la circonscription d'Angoulême. Un chiffre en constante augmentation. En 2015, 114 infractions de ce type étaient enregistrées.

## Le permis moins cher, ça existe

Le permis de conduire, ça coûte cher. Dans la plupart des cas, le forfait code et heures de conduite revient à 1 500 euros. Un prix qui n'inclut que 20 heures de conduite, le minimum pour passer l'examen et qui peut grimper très vite si l'apprenti a besoin d'heures supplémentaires. Pour faire face à ces difficultés qui impactent en priorité les personnes les plus fragiles financièrement, il existe des solutions. En Charente, trois auto-écoles solidaires offrent la possibilité de passer son permis pour un montant moindre. Aid Mobil à Angoulême, Emmaüs à Ruffec et Auto'Mobil à Cognac, Rouillac et Barbezieux. Alain Daems, responsable de l'association Auto'Mobil, explique la démarche. «Nous partions du postulat que certaines personnes ne pouvaient pas passer le permis. Pour des raisons économiques, mais pas seulement. Nous mettons à disposition des personnes qui ont des difficultés pour lire ou écrire des cours adaptés pour l'examen du code.»

Et quelles sont les conditions pour accéder à ce permis moins cher? «Nous recevons avant tout des gens sur prescription des travailleurs sociaux, que ce soit Pôle Emploi ou des chantiers d'insertion. Ensuite, il faut avoir un projet professionnel que l'on accompagnera. Enfin, il faut que la personne ait un frein à l'apprentissage. On parle d'ici d'illettrisme, d'analphabétisme, de phobie, de difficultés à se concentrer ou à se repérer dans l'espace.» Le forfait code et inscription coûte 250 euros. Chaque heure de conduite est facturée 10 euros pour 40 euros dans une école de conduite traditionnelle. Avec 20 heures de conduite, «ce qui est rarement le cas avec les personnes que nous recevons», concède Alain Daems, le permis revient à 450 euros. Auto'Mobil organise trois à quatre sessions chaque année en Charente réunissant chaque fois une quinzaine de personnes.



Alain Daems, directeur de l'auto-école solidaire Auto'Mobil à Cognac. Photo CL

# Atrion s'inquiète des objets dangereux dans les sacs jaunes

” Souvent une horreur visuelle accompagnée d'une insupportable puanteur.

Quotidiennement, les agents du centre de tri des sacs jaunes Atrion à Mornac font des découvertes qui vont de l'insolite au dangereux. Les employés veulent sensibiliser les Charentais.



Un pistolet chargé a été retrouvé l'année dernière sur les tapis de tri.

Colin PRADIER  
c.pradier@charentelibre.fr

Armes, seringues, grenade à plâtre, bouteille de gaz, cadavres et fourrures d'animaux divers... Voilà les surprises sur lesquelles tombent les employés du centre de tri départemental Atrion, au moment d'ouvrir les sacs jaunes. L'usine de 75 employés, ouverte en 2015 et qui recycle 43 000 tonnes de déchets chaque année, recèle un lot d'objets insolites qui sont montrés notamment à l'occasion des visites scolaires, dans un but pédagogique. Et stockés pour certains dans une petite armoire qui ne paie pas de mine, à portée des tapis de tri. On découvre des objets dangereux tels que des cou-

teaux ou des pistolets à air comprimé. L'année dernière, c'est carrément une arme chargée sur laquelle les employés ont mis la main. « Cette année nous avons même trouvé un micro-ondes et une machine à laver », raconte Youri Geoffroy, le responsable du site de Mornac.

## 97 accidents en 2018

Lorsqu'un cas de ce type se présente, le protocole est toujours le même: l'objet est immédiatement déposé dans un coffre-fort, la police le récupère et procède à une enquête.

Le centre de tri veut provoquer une prise de conscience: « Nous avons eu 97 accidents au cours de l'année 2018. Ça va du simple



Youri Geoffroy, le responsable du site, tient dans sa main droite une cartouche de flashball retrouvée dans un sac jaune. Photos CL

bobo à des blessures plus graves impliquant des arrêts de travail, s'inquiète le responsable. Il s'agit de dire aux Charentais qu'il y a du personnel derrière. On ne peut pas jeter n'importe quoi. Cela peut-être dangereux.»

38 explosions avec départ de feu ont été déclarées rien qu'en 2018: « C'est quelque chose de quotidien les explosions à cause des bouteilles de gaz et l'aluminium qui se retrouvent dans les poubelles jaunes. » Les dangers sont aussi sanitaires. Les employés sont régulièrement sujets aux piqûres de seringues susceptibles de

transmettre des maladies. Le protocole est strict et consciencieusement suivi: hôpital en urgence et prise de sang immédiate puis un suivi durant quatre mois avec prise de sang tous les mois.

## Les Charentais restent malgré tout bons élèves

Moralement, ce n'est pas non plus tous les jours facile. Les dépouilles de chats et autres carcasses animales sont fréquentes dans les sacs jaunes. « Souvent une horreur visuelle accompagnée d'une insupportable puanteur. »

« Notre plus grande hantise? Retrouver un bébé dans le sac jaune », souffle Youri Geoffroy. Ce type de découverte macabre a déjà eu lieu dans des centres de tri de Mur-de-Sologne en 2014 et plus récemment en septembre 2016 à Rillieux-la-Pape. Pour autant, les Charentais restent de bons élèves avec 68 kg d'emballages ménagers recyclés par an et par habitant, au-dessus de la moyenne régionale de 53 kg. Ce qui n'empêche pas Atrion de rappeler que les déchets non-recyclables doivent être réservés aux poubelles noires.

## L'annonce

### 371 nouveaux facteurs dans la région

En 2019, La Poste va recruter 371 facteurs en Nouvelle-Aquitaine après en avoir embauché 299 en CDI en 2018. Au total en France, ce sont plus de 3 000 nouveaux facteurs qui rejoindront l'entreprise cette année dans un contexte de forte évolution du métier. Aujourd'hui, indique La Poste, le facteur livre de plus en plus de colis et réalise aussi des prestations de services de proximité, notamment auprès des personnes âgées. Les nouveaux facteurs bénéficieront d'une formation de 15 jours dédiée au métier de la distribution et de son environnement, au management de la santé et à la sécurité au travail. Pour postuler, les candidats peuvent se rendre sur le site [www.laposterecrite.fr](http://www.laposterecrite.fr)



La région Nouvelle-Aquitaine comptera 371 nouveaux facteurs à la fin de l'année. Photo CL

- La saison touche à sa fin au théâtre de Cognac, assortie de bonnes nouvelles
- Une «belle» cuvée pour son directeur qui s'ouvre sur la prochaine, plein d'ambition.

# Stéphane Jouan: «Aller plus loin encore»

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

«**O**n ne peut pas encore dire ni quoi, ni quand, c'est en cours, mais c'est acté», se réjouit Stéphane Jouan, le directeur de L'Avant-scène qui accueillera une soirée de la 12<sup>e</sup> édition du festival du film franco-phonie d'Angoulême (FFA) à Cognac, en août prochain (du 20 au 25). Une bonne nouvelle pour les cinéphiles cognacais, et une de plus pour un théâtre qui vient d'obtenir l'appellation «scène conventionnée d'intérêt national» (1). Ce label, attribué pour 4 ans, valide le travail réalisé au sein d'une structure qui bouclera sa saison en mai avec deux spectacles à l'affiche, avant d'en rouvrir une nouvelle en septembre dont son directeur livre déjà quelques pistes.

»  
**Le théâtre qu'on souhaite, un lieu qui ne soit pas seulement de soirées culturelles mais que les gens occupent et sur lequel ils agissent, se construit petit à petit.**

**Le théâtre arrive dans la dernière ligne droite d'une cuvée 2018-2019 que vous qualifieriez de...?**  
**Stéphane Jouan.** De belle saison, globalement bonne. Elle a été un peu lente à démarrer, puis en décembre ça s'est vraiment mis en route. Les spectacles ont bien fonctionné, on a vécu une super édition du festival «Mars planète danse» en mars, avec du monde tout le temps. Au-delà, toutes les autres activités annexes commencent à bien prendre, Fablab, jar-



Plus de musique, de têtes d'affiche et de théâtre, annonce Stéphane Jouan pour la prochaine saison.

Photo archives CL

din partagé... et ça, c'est tout aussi important pour nous car le théâtre qu'on souhaite, un lieu qui ne soit pas seulement de soirées culturelles mais que les gens occupent, s'approprient et sur lequel ils agissent, se construit petit à petit. On va continuer dans ce sens, aller plus loin encore.

**En attendant, deux derniers spectacles se profilent avant de passer à la prochaine saison. Un éclairage ?**  
On va mettre le feu, c'est d'actualité [sourire]. Le premier [jeudi 2 mai à 20h30] est un hommage à

Nougaro signé par trois merveilleux artistes, Babx au piano, Thomas de Pourquery au saxophone, et André Minvielle aux percussions. Ce n'est pas un «tribute» comme on dit, mais une réinterprétation de morceaux, lesquels servent de base à ce trio pour s'envoler vers d'autres horizons. C'est un spectacle singulier qui ne sera joué que dix fois en France. Le second verra le dernier chapitre de l'année de notre collaboration avec Johann Le Guillerm [11, 12, 14 et 15 mai, 20h], «Secret temps 2», réalisé en coprogrammation avec le Gallia théâtre de

Saintes, et l'A4 de Saint-Jean-d'Angély. Ce sera à Brizambourg (17), sous chapiteau, pour du cirque cette fois, très singulier là aussi, avec des machines qu'il a inventé, qui l'assiste, le prolonge. Un corps à corps homme-machine autour du mouvement, des équilibres, très fort, sensoriel et poétique. On boucle en beauté.

**Avant de repartir sur une prochaine saison de quel acabit ?**

On garde la surprise, je peux juste dire qu'il y aura plus de musique, plus de têtes d'affiche, y compris politiques [sourire], et plus de théâtre aussi. Elle verra également le retour de la compagnie Baro d'Eveil [Mazout, Bestias, les Falaisiens] pour un nouveau spectacle surprenant qu'elle avait commencé à travailler à Cognac lors de son dernier passage. Côté «Mars planète danse», le festival aura une orientation Africain, quand «Coup de Chauffe» [6, 7 et 8 septembre] ouvrira par un grand bal dans le Jardin public pour lancer un week-end ponctué de multiples petits moments festifs de même nature sur le thème «tous dehors».

**Un mot sur le FFA qui débarque au théâtre et ce nouveau label ?**

Pour le FFA, je ne sais pas grand-chose pour le moment. L'idée vient d'une proposition du maire Michel Gourinches et d'un des partenaires principaux du festival, de Cognac. On est ouvert, et on prend avec plaisir. Pour le label, il était essentiel de l'obtenir même si ça ne change rien sur le fond, il n'y a pas de financement supplémentaire par exemple. C'est une forme de reconnaissance du projet mené à Cognac que l'on prend aussi avec joie.

(1) Elle est attribuée à une structure en reconnaissance de la qualité d'un programme d'actions artistiques et culturelles qu'elle développe, relevant de l'une des mentions suivantes, «Art et créations», «Art, enfance, jeunesse», et «Art en territoire».

## Désolant Actes de cruauté au Jardin public



Les animaux du parc ont à nouveau fait l'objet de sévices.

Photo archives CL

Les faits n'avaient pas été ébruités. Ils ont été constatés fin février, début mars, au Jardin public, comme le relate la Ville dans son dernier magazine. La dinde du parc animalier a été retrouvée morte un matin, avec des traces de coups sur la tête. Même sort pour l'un des canards mandarins, retrouvé le lendemain gisant sur le bord du bassin aux oiseaux alors qu'il était en parfaite santé la veille. Le paon blanc a lui été victime de morsures canines, son enclos avait été «volontairement ouvert» ont constaté les services municipaux. A ces actes de cruauté sur animaux, qui ne sont malheureusement pas les premiers, se sont ajoutées des dégradations de plantations, arrachage de jeunes plantes, détérioration de câbles et petits larbins. Pour rappel, les sévices graves sur animaux sont passibles de 2 ans de prison et 30 000 € d'amende, les dégradations en bande de biens destinés à la décoration publique de 5 ans et 75 000 €.

### ■ COGNAC

**Week-end dégustation à l'Espace découverte.** L'Espace découverte en pays du cognac propose un rendez-vous à la découverte de nombreux produits locaux et suggère quelques accords de saveurs samedi 27 et dimanche 28 avril, de 14h à 18h30. Le Singulier, le Sauvage et l'Océanique, les trois cognacs composant la gamme des cognacs Augier, seront proposés à la découverte pendant ces deux demi-journées. Entrée libre.

# Entre les livres, le drôle de cirque de Johanna Perdu

La plasticienne se fait appeler «la D'Jo» et se promène dans l'esthétique du cirque depuis toujours. Le Texte libre l'accueille en ce moment à Cognac.

Marc BALTZER  
m.baltzer@charentelibre.fr

Cela faisait des lustres que «la D'Jo» («*la Johanna, c'est comme ça qu'on dit dans ma Lorraine*») n'avait pas posé ses malles à trésors à Cognac. La plasticienne de Nancy, qui vit en Charente depuis 2005, avait signé les affiches du Coup de chauffe 2006 et exposé en ville à l'époque.

Depuis, elle a baladé ailleurs son univers de tableaux et de sculptures qui gravitent tous autour du thème du cirque, que Johanna Perdu connaît bien pour s'y être formée elle-même.

Les belles acrobates y disputent la vedette à des oiseaux fous ou à des patins à roulettes vivants.

## Vernissage graphique et atelier pratique

L'an dernier, «on a vu ce qu'elle faisait au festival "Les Arts osés" de Thouars, on s'est dit qu'il fallait qu'on fasse quelque chose», rapporte Catherine Chaudet, bénévole à la librairie associative du Texte libre, qui lui a ouvert tout son premier étage jusqu'au 31 mai. Parmi les œuvres à voir, les enfants seront intrigués par les «maisons mobiles» de l'artiste, des caravanes loufoques qui feront l'objet d'un atelier dédié aux 7 à 12 ans le samedi 11 mai (20 €). Les autres seront libres de se balader au milieu des évocations circassiennes et d'en rapporter une chez eux, puisque tout est à vendre.

Exposition jusqu'au 31 mai au Texte libre, 17 rue Henri-Fichon à Cognac. Gratuit.  
Vernissage et animations graphiques le samedi 11 mai à 18h. Entrée libre.  
Le même jour, de 15h à 17h, atelier «les maisons mobiles» pour les 7 à 12 ans (20 €). Inscriptions au 05 45 32 20 52.



L'univers de la plasticienne s'expose jusqu'au 31 mai au Texte libre.

Photo CL

## Journalisme narratif et histoires pour enfants

La semaine prochaine, le Texte libre offre aussi deux rencontres pour ses jeunes et moins jeunes lecteurs. Mercredi à 15h a lieu une lecture d'histoires pour enfants (dès 6 ans). Avec une particularité: à l'issue des lectures, les jeunes participants pourront choisir, chacun, leur histoire préférée et pourront faire un dessin (ou rédiger un petit mot) pour expliquer leur choix. Les réalisations seront conservées par

la librairie, qui s'en servira comme conseils de lecture. Autre ambiance samedi à 16h, avec la venue de Cyril Gay, éditeur aux éditions Marchialy, dans le cadre de la fête de la librairie indépendante. Il a notamment traduit les livres du journaliste Jake Adelstein, dans une collection dédiée aux reportages narratifs.

L'entrée est libre pour les deux manifestations.

## Tournoi des vétérans du TCC



**L**e tennis club de Châteaubernard (TCC), doté d'un nouveau bureau, organisait cette semaine son tournoi vétérans. Commencé le 13 avril, il a mis sur les terrains 34 messieurs en trois tableaux, et un tableau de 7 dames. Venus de toute la région, ils ont participé à 40 matches répartis sur les deux week-ends et sur la semaine. La nouvelle présidente, Charlotte Abadie, a remis les ré-

compenses aux vainqueurs. Julie Pascoua du TCC pour les dames, Maurice Teixido de Saintes pour les +55 ans, Pascal Gasnier du TCC pour la consolante homme. Une mention spéciale à Sébastien Roccazzella de Jarnac Champagne, vainqueur des 2 tableaux sur lesquels il était engagé: +35 ans et +45 ans. À venir, les tournois jeunes en mai et juin et le tournoi séniors du 8 au 21 juillet.

# Faudra-t-il travailler plus?

Travailler davantage fait partie des annonces attendues du chef de l'État jeudi. Une mesure clivante dont les contours n'ont pas encore été définis.

**L**es Français devront-ils travailler plus? Et, si oui, pour financer quoi? La question divise la classe politique et sera l'un des enjeux de l'intervention très attendue d'Emmanuel Macron jeudi pour répondre au grand débat et à la crise des «gilets jaunes».

Dans son projet d'allocution, reportée lundi soir en raison de l'incendie de Notre-Dame, le chef de l'État avait évoqué «des réductions de notre dépense publique», «la suppression de certaines niches fiscales» mais aussi «la nécessité de travailler davantage» afin de financer la baisse d'impôts qu'il envisage.

Les circonstances particulières

«**On ne peut pas continuer à laisser les choses en l'état.**»

entourant cette allocution mort-née ont empêché de connaître les détails de cette mesure potentiellement explosive, dans un contexte social déjà très dégradé. «Ce sujet est tellement majeur qu'on ne va pas commenter un bout de phrase pas prononcé», a résumé hier Pascal Canfin, ancien patron



Le chef de l'État a évoqué «la nécessité de travailler davantage» sans donner de détails.

Photo AFP

du WWF et numéro 2 sur la liste LREM pour les Européennes.

### Un meilleur financement de la dépendance

Mais depuis, l'idée fait tout de même son chemin, posant notamment la question du financement de la dépendance, un des grands défis des démocraties occidentales face à l'allongement de la vie.

«À l'évidence, il faudra qu'on travaille davantage pour pouvoir mieux soutenir nos aînés», a déclaré hier sur LCI Nathalie Loiseau, qui mène la liste présidentielle pour le scrutin du 26 mai. L'ancienne ministre des Affaires européennes n'a pas précisé sous quelle forme: abandon des 35 heures, augmentation des années de cotisation retraite ou suppression d'un jour férié. Mais «on

ne peut pas continuer à laisser les choses en l'état», a-t-elle insisté. Le gouvernement avait déjà soufflé le chaud et le froid ces dernières semaines lorsque Edouard Philippe et plusieurs ministres ont assuré que la réforme des retraites en gestation ne toucherait pas à l'âge légal de 62 ans. Tout en évoquant un possible allongement de la durée du travail ou un recul de l'âge de départ à la retraite.

## G. jaunes Un journaliste présenté à la justice

**L**e journaliste indépendant Gaspard Glanz (photo AFP), interpellé samedi lors de l'acte 23 des «gilets jaunes», a été présenté hier au



tribunal de Paris. Il sera jugé le 18 octobre pour «outrage sur personne dépositaire de l'autorité publique». D'ici cette date, il a pour interdiction de paraître à Paris tous les samedis et le 1<sup>er</sup> mai, conformément aux réquisitions du parquet, a indiqué son avocat. Sur Twitter, Me Kempf a annoncé qu'il allait contester cette décision qui «porte atteinte à la liberté de la presse et à celle de travailler». Gaspard Glanz s'étant spécialisé dans la couverture de mouvements sociaux et notamment de celui des «gilets jaunes».

# Cet après-midi



## Des averses.

Dans un ciel changeant, les averses sont peu nombreuses le matin. L'après-midi, elles sont plus nombreuses et plus fortes, parfois orageuses. Grêle non exclue.  
Vent modéré, de Sud-Est puis Ouest, rafales jusqu'à 85 km/h, en fin d'après-midi.

### Mercredi



### Jeudi



### Vendredi



### Samedi



### Dimanche



### Lundi



### HIER

|           | Mini | 16h |
|-----------|------|-----|
| Angoulême | 10°  | 21° |
| Cognac    | 12°  | 22° |

# A l'Assemblée, les petites mains trinquent

**ASSEMBLÉE NATIONALE** Contrats courts, démissions et ruptures conventionnelles se multiplient dans les équipes des députés. Des assistants parlementaires s'alarment

Frédéric Sallet  
et Yann Saint-Sernin  
f.sallet@sudouest.fr  
y.saint-sermin@sudouest.fr

Faut-il ajouter l'Assemblée nationale aux secteurs grands consommateurs de contrats courts ? Les chiffres sur l'emploi des collaborateurs parlementaires, que « Sud Ouest » a recoupés et analysés, évoquent un *turn-over* au Palais Bourbon, comparable à celui d'une plateforme de téléopérateurs. Durant les vingt-deux premiers mois de la mandature, 46,43 % des contrats d'assistant de député ont été rompus (soit de façon anticipée, soit dans le cadre d'une fin de CDD).

Si au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le taux de CDI parmi les contrats actifs à l'Assemblée nationale est dans la moyenne française (1 806 collaborateurs sur 2 064, soit 87,5 %), la rotation, elle, est plus inquiétante. Par exemple, depuis juin 2017, le taux de rupture de CDI s'élève à 29,93 %, soit plus de 10 points au-dessus des standards nationaux.

180 assistants n'ont même pas dépassé le terme de la période d'essai avec leur député employeur. C'est le cas d'un juriste lot-et-garonnais, qui préfère garder l'anonymat. « Il faut que la relation soit presque fusionnelle, et savoir faire preuve de sang-froid sinon l'élu vous com-

munique tout son stress. Le travail ne s'arrête jamais. Je recevais des appels jusqu'à 2 heures du matin pour effectuer des recherches ou préparer des amendements. »

Ajustements de début de mandature, plaignent des élus dont beaucoup ont fait leurs premiers pas en juin 2017. « Moi, j'avais besoin d'une compétence plus "secrétariat" pendant un an et demi. Là, j'ai besoin d'une compétence plus événementielle. Bon ben, je mets fin à un CDI pour en recruter un nouveau qui a un profil un peu différent. On doit pouvoir s'adapter », estime Émilie Chalas, ancienne présidente IREM de l'association des députés employeurs.

« Une véritable boucherie ! »

« Je n'avais jamais vu un tel bazar. En arrivant, beaucoup de députés n'avaient aucune idée du travail parlementaire, pas plus que leurs assistants souvent issus des équipes de campagne. Au bout de quelques mois, on a rappelé les vieux routiers comme moi », explique un assistant qui a plusieurs mandatures au compteur.

Résultat : des départs en cascade dans les premiers mois. « Cela a été une véritable boucherie ! », tacle Astrid Mome, secrétaire générale adjointe de l'Unsa-USCP (Union syndicale des collaborateurs parlementaires).

## MÉTHODOLOGIE

Pour cette enquête, nous avons utilisé une base extraite par le collectif *Regard citoyen* qui a recensé les débuts et fins de chaque contrat passé entre juin 2017 et octobre 2018. Nous avons croisé ensuite ces données avec d'autres publiées par l'Assemblée, en avril et octobre 2018 et avril 2019. Certaines ne sont hélas plus en ligne.

Vingt-deux mois après l'élection, si certains députés ont stabilisé leurs équipes, les ajustements semblent perdurer chez d'autres. « La semaine dernière, j'ai encore dû gérer trois départs, dont un *burn-out* », dit Astrid Mome.

Pour la seule année 2018, le taux de rotation chez les assistants parlementaires tuteoie encore les 50 %. Avec 934 fins de contrats. Parmi eux, 455 CDD dont la durée moyenne était de deux mois et demi. Par ailleurs, l'an dernier, 151 collaborateurs parlementaires ont démissionné, 35 ont été licenciés. Quant au taux de ruptures conventionnelles, il explose la moyenne nationale en atteignant près de 40 % des fins de contrats anticipés (hors fin de CDD), avec 184 depuis juin 2017. Dont 29 pour novembre



Depuis juin 2017, 1438 contrats d'assistants parlementaires, dont 52% de CDD, ont pris fin. PHOTO: LIONEL BONAVENTURE / AFP

et décembre 2018. Des chiffres qui recouvrent à l'évidence des situations variées mais qui laissent penser que la dynamique du *turn-over* n'est pas totalement éteinte.

« La société d'aujourd'hui »

Le 5 février dernier, une cinquantaine de collaborateurs étaient réunis sur les marches du Palais Bourbon pour une « grève ». En mars, le collectif *Chair collaboratrice* soulignait l'existence de situations de harcèlement moral ou sexuel, alors même que le groupe de travail sur « les conditions de travail à l'Assem-

blée nationale et le statut des collaborateurs parlementaires » voit son avenir remis en question.

Durant les prochaines semaines, l'IREM proposera à ses élus volontaires des modules de formation pour mieux gérer leurs salariés. La question est épineuse pour le parti majoritaire qui avait fait de l'élaboration d'un statut des assistants parlementaires un chantier emblématique. Mais pour Mickaël Lévy du syndicat *Force Ouvrière*, il y a toujours « un manque absolu de dialogue social à l'Assemblée. On a alerté les présidents de groupes sur

les conséquences humaines de ce *turn-over*, mais on ne nous a jamais répondu. »

Pour autant, la profusion de contrats courts (que l'on observait déjà durant la précédente mandature) ne surprend pas Émilie Chalas : « Dans les entreprises, dans le service public, le monde du travail évolue. On n'est plus sur des gens qui restent en CDI sur le même poste, on est sur des gens en CDI sur du structurel ou du pilotage et qui vont se faire accompagner par telle ou telle compétence, ponc-

tuellement. Cela illustre la société d'aujourd'hui. »

Une vision contemporaine du monde du travail qui s'achève parfois devant les prud'hommes. Mais pas toujours. « Un grand nombre de ruptures conventionnelles cache des situations douloureuses pour les assistants », constate l'avocate Juliette Pappo, qui a porté les dossiers de plusieurs collaborateurs parlementaires. « Les députés préfèrent souvent transiger plutôt que de subir la publicité d'un procès. »

# 2 000 collaborateurs en quête d'un statut

**NÉGOCIATIONS** Les discussions pour élaborer un statut du collaborateur parlementaire sont à l'arrêt

Non, un collaborateur parlementaire n'est pas une baby-sitter ou un assistant personnel chargé de faire les courses du député... Resté longtemps mal défini, le rôle de ce salarié du député devrait être mieux encadré d'ici la fin de la législature, ont promis les élus qui ont entamé, sous l'égide du président François de Rugy (lui-même ancien collaborateur), une phase de négociations et d'ateliers avec les syndicats, qui tranchait avec l'indifférence que semblait susciter cette question depuis des années au sein de l'Hémicycle.

Mais l'élan des premiers mois semble avoir un tantinet faibli, d'autant qu'un psychodrame s'est

noué au sein de l'association des députés employeurs, initialement dirigée par une députée LREM. Il y a quelques semaines, les députés de la majorité n'ayant pas été assidus à l'assemblée générale au cours de laquelle son successeur devait être choisi, c'est un député La France Insoumise, Michel Larive, qui a été élu. Au grand dam de la questure qui a souhaité illico retirer à l'association son mandat de négociation.

Pas mécontent d'avoir sauté sur le « Medef » de l'Assemblée, le proche de Mélenchon a refusé de se retirer. À droite, une nouvelle association de députés employeurs a donc vu le jour, et une troisième

association marquée LREM pourrait naître... Cacophonie en perspective et gros risque de point mort pour les négociations.

## **Lereliquat fait débat**

Si la loi de moralisation a déjà réglé le sort des emplois familiaux, les sujets de discussions ne manquent pas. La déontologue de l'Assemblée relevait par exemple que « les conditions de travail, le bureau chambre et le travail de nuit favorisent des situations de harcèlement » et « il appartient à l'Assemblée nationale d'y répondre ».

Le collectif Chair collaboratrice demande pour sa part « le gel de la clause de loyauté » en cas de dé-

nonciation d'une situation de harcèlement.

Côté finances, les collaborateurs souhaitent une revalorisation des salaires, une grille collective, une harmonisation des rémunérations hommes-femmes, une meilleure prise en compte de l'ancienneté et la clarification de l'utilisation des enveloppes budgétaires.

Restent également d'éventuels trous dans la raquette du contrôle de l'enveloppe collaborateurs. Depuis janvier 2018, chaque député bénéficie de 10 581 € mensuels pour rémunérer jusqu'à cinq collaborateurs. Mais le reliquat annuel peut désormais être cumu-

lé jusqu'à la fin du mandat. La cagnotte s'élève déjà à 4,6 millions d'euros. Pourrait-elle servir à rémunérer des collaborateurs de circonstance pour soutenir la campagne dans la circonscription du député, en fin de mandat ? Théoriquement non, car l'activité des collaborateurs est surveillée par la déontologue. Mais discrètement, cette mesure a été accompagnée de la possibilité d'utiliser cette enveloppe pour payer des stagiaires, vis-à-vis desquels le contrôle est beaucoup plus flou.

Mise devant le fait accompli, la déontologue en est, dit-on, un peu tombée de sa chaise...

# Des suppléants également salariés par leurs députés

## POLITIQUE

Plus de 70 députés rémunèrent leur suppléant au titre de collaborateur parlementaire

Drôle de statut que celui de suppléant. Son seul droit – et devoir – consiste à remplacer son député lorsqu'il décède ou part vers d'autres cieux (ministériels ou électifs). Autrefois négligé au lendemain du scrutin, il est aujourd'hui une figure à part entière de la vie politique locale. La loi sur le non-cumul des mandats, qui a délesté le député de l'écharpe de maire qu'il arborait bien souvent, a propulsé le « binôme » sur le terrain, dans un rôle de courroie de transmission. Au risque de froisser un peu le protocole qui ne prévoit guère une telle représentation.

### Souvent à temps partiel

« Je ne suis pas admis lors de certaines réunions à la préfecture, ou si un ministre vient dans le département », détaille Marc Mattera, doublure du député Jean-Pierre Cubertafon en Dordogne. « Mais cela ne pose aucune difficulté avec les autres élus locaux que je connais bien, ni avec les associations locales ou les citoyens que je rencontre dans nos permanences », explique cette figure du Modem qui se trouve être également salarié par le député en tant... qu'assistant parlementaire.

« J'ai beaucoup de frais de déplacements, des défraiements, parfois des nuits d'hôtel à Périgueux. C'est ce qui nous a amenés à trouver cette solution. » La situation n'est pas rare. Selon le décompte de « Sud Ouest », plus de 70 députés (plus de 1 sur 10) em-



Barthélemy Aguerre, maire et conseiller régional, suppléant et assistant de Jean Lassalle dans les Pyrénées-Atlantiques.

ARCHIVES QUENTIN TOP / « SUD OUEST »

Le suppléant est aujourd'hui une figure à part entière de la vie politique locale

car il nous paraissait indispensable de trouver un modus vivendi pour mener une tâche entreprise en commun, en l'absence d'un statut clairement défini pour le

plioient actuellement leur suppléant comme assistant. Bien souvent à temps partiel, et généralement en CDI.

« C'est un choix que nous avons fait en amont des élections législatives

suppléant », justifie par exemple la députée Sabine Rubin en Seine-Saint-Denis.

« Avant, j'employais sa femme. Mais elle redoutait la polémique sur les emplois familiaux et elle était souffrante. Alors maintenant, j'emploie son mari à temps partiel. Ce qui est normal car il me représente souvent dans la circonscription », explique Jean Lassalle qui a donc pour assistant un certain Barthélemy Aguerre, homme d'affaires, maire et conseiller régional. Et suppléant de Jean Lassalle.

# 3 QUESTIONS À ...

**Thierry Sessin-Caracci**  
Président de l'Association  
des suppléants progressistes



PHOTO DR

**1 Pourquoi avoir créé une association des suppléants LREM de l'Assemblée nationale ?**  
Pendant les législatives de juin 2017, la campagne a été courte et les suppléants ont été très investis. Ce « contrat » un peu implicite, qui s'est fait avec les électeurs, s'est prolongé après les élections. Les députés ont du mal à être présents à la fois à l'Assemblée pour assurer le suivi du contrôle législatif et du gouvernement et, en même temps, dans les territoires. D'autant que la loi les empêche de cumuler des mandats électifs locaux, notamment dans les grandes villes. Notre association a donc fait sept propositions, en mai 2018, pour clarifier le rôle des suppléants, pour faciliter la représentation des députés. Cela correspond à la modernisation des mœurs, à l'arrivée des femmes en plus grand

nombre, aux effets du non-cumul sur les suppléants, etc.

## 2 Certains députés emploient leur suppléant. Doit-on aussi rémunérer ces derniers ?

Il faut être très clair, notre association ne privilégie pas la rémunération du suppléant. Ce qui lie le député à son suppléant, c'est un contrat politique, car ils sont élus

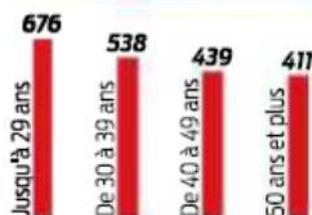
simultanément. Notre proposition est sans ambiguïté : les Français ne désirent pas charger la barque avec des frais de représentation supplémentaires. Il y a déjà la possibilité, dans le règlement de l'Assemblée nationale, de dédommager son suppléant en cas de frais de représentation pour le compte du député. Il faut que ce soit très encadré pour éviter les abus, et si demain on réduit le nombre de députés d'un tiers, on ne va pas rémunérer les 340 suppléants qui découleront de la réforme du Parlement. Ça n'aurait aucun sens...

## 3 Faut-il appliquer aux suppléants les mêmes règles de transparence qu'aux députés ?

Je suis un partisan de la transparence totale. Si on découvre qu'il y a un problème d'éthique le jour où le suppléant devient député, c'est un peu trop tard. On ne peut pas imaginer qu'un suppléant « élu » ait été victime de condamnation par le passé. On pourrait imaginer, sous une forme allégée, un minimum de déclaration à faire au moment de la candidature.

## 2 004 collaborateurs parlementaires

### Des collaborateurs plutôt jeunes



### Les recours aux CDD s'intensifient



### Les ruptures de contrats en forte hausse



|   |             |             |
|---|-------------|-------------|
| Démissions                                  | 21 en 2017* | 151 en 2018 |
| Ruptures conventionnelles                   | 10 en 2017  | 174 en 2018 |
| Licenciements pour cause réelle et sérieuse | 3 en 2017   | 26 en 2018  |

### Collaborateurs : une majorité de femmes

|                                    |                          |
|------------------------------------|--------------------------|
| 926 hommes                         | 1 078 femmes             |
| 52, % à l'Assemblée nationale      | 57,8% en circonscription |
| Rémunération horaire brute moyenne |                          |
| 21,91€                             | 19,57€                   |

\* De juin à décembre

Source : Assemblée nationale - Au 1<sup>er</sup> janvier 2019

# Comment l'Union européenne peut faire davantage pour le patrimoine

Emmanuel Macron souhaite organiser un sommet le 3 mai prochain, à Paris, pour imaginer un mécanisme de coopération pour le patrimoine européen en péril

## 1 Ce que demande l'État français à l'Union européenne

Quelques jours après l'incendie de Notre-Dame de Paris et à quelques semaines des élections européennes, Emmanuel Macron monte au filet et invite les ministres de la Culture et des Affaires européennes à Paris pour un sommet, le 3 mai prochain.

Le chef de l'État souhaite « créer un mécanisme de coopération pour le patrimoine européen en péril, visant à se prêter assistance, à partager des compétences et des savoir-faire » en cas de catastrophe, comme l'a expliqué, au « Journal du Dimanche », sa secrétaire d'État aux Affaires européennes, Amélie de Montchalin.

## 2 Ce que peut faire l'Union en faveur du patrimoine

Le patrimoine ne fait pas partie des compétences européennes. Cependant, avec le Traité de Lisbonne, entré en vigueur en 2009, l'Union s'engage à « veiller à la sauvegarde et au développement du patrimoine culturel européen ». Les réactions à l'incendie de la cathédrale prouvent que celle-ci figure tout en haut de la liste patrimoniale du vieux continent.

Rappelons que, depuis 1999, les très populaires Journées du patrimoine sont européennes et 2018 avait même été consacrée Année européenne du patrimoine culturel avec près de 8 000 événements.

L'Union européenne (UE) a éga-



Suite à l'incendie de Notre-Dame, Emmanuel Macron veut créer un organisme de coopération européen pour le patrimoine. AFP

lement financé à hauteur de 10 millions d'euros la restauration du Mont Saint-Michel, et, à hauteur de 50 millions d'euros, celle du site italien de Pompéi, ville détruite par le Vésuve en l'an 79. L'abbaye de Cluny, en Bourgogne, a obtenu, en 2015, le label du patrimoine européen.

Plus modestement, dans notre région, le château fort de Saint-Jean-d'Angle, en Charente-Maritime, a décroché, en 2002, le prix Europa Nostra du patrimoine culturel de l'Europe, ce qui a permis à son propriétaire d'engager des travaux de rénovation avec des fonds européens.

En 2005, l'Union a aussi financé-

rement pris en charge 17,5 % du chantier de consolidation du phare de Cordouan.

## 3 Notre-Dame peut, en tout cas, se passer de l'aide de Bruxelles

Avec une tirelire qui frôle déjà – et dépassera – le milliard d'euros, soit environ deux fois le prix estimé du chantier, Notre-Dame de Paris n'a sûrement pas besoin de l'Europe. Du moins de son argent.

En revanche, le gouvernement français envisage d'ouvrir le chantier de restauration à des jeunes Européens. Ce serait, pour Amélie de Montchalin, « une façon de faire vivre notre identité européenne ».

**Benoît Lasserre**

# Éclaircie incertaine pour Macron

**SONDAGE** Le chef de l'État a repris 2 points dans l'opinion. Malgré ce léger regain d'oxygène et l'effritement du mouvement des gilets jaunes, sa situation reste fragile. Et surtout suspendue aux annonces de jeudi

Jefferson Desport  
j.desport@sudouest.fr

## DONS À NOTRE-DAME

48 heures de sa conférence de presse sur la sortie du Grand Débat, l'horizon ne serait-il pas en train de s'éclaircir légèrement pour Emmanuel Macron ? À cet égard, les annonces qu'il doit formuler jeudi seront déterminantes pour la suite. En attendant, le chef de l'État vient d'enregistrer deux bonnes nouvelles. Lesquelles laissent apparaître un climat plus favorable à son encontre, bien que sa situation reste fragile. La première concerne bien entendu l'effritement du mouvement des gilets jaunes. Samedi, si de nouvelles violences ont ponctué l'acte XXIII à Paris, la mobilisation, elle, a faibli. Tout sauf anodin.

La seconde vient de l'opinion. Selon notre sondage Odoxa, le locataire de l'Élysée a en effet regagné deux points en avril. Avec 32 % d'avis favorables, il retrouve son niveau de février. Et un seuil d'impopularité comparable à ceux de Nicolas Sarkozy et Jacques Chirac à pareil moment de leur quinquennat. Surtout, il remonte à 5 points au-dessus de sa cote d'alerte de décembre, où il n'était plus soutenu que par 27 % des Français.

### Mesures bien accueillies

Si sa gestion médiatique de l'incendie de Notre-Dame et la longue séquence du Grand Débat expliquent ce léger rebond, une partie de ses premières mesures - du moins celles ayant fuité dans la presse -, ont aussi été bien accueillies. C'est notamment le cas de la baisse d'impôt pour les contribuables payant les premières tranches de l'impôt sur le revenu, de la réindexation des retraites de moins de 2 000 euros

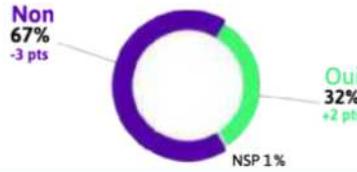
et de la suspension des fermetures d'écoles et d'hôpitaux jusqu'à la fin du quinquennat. Selon un récent sondage : ces propositions sont plébiscitées par les trois-quarts des Français.

**Travailler plus : sujet à haut risque**  
Emmanuel Macron devrait revenir sur ces sujets jeudi, mais il est très attendu sur la question de leur financement. Sachant qu'il a déjà mis sur la table près de 10 milliards d'euros en décembre, c'est une équation à haut risque qui se présente. Sa résolution pourrait provoquer de nouvelles turbulences. Surtout s'il demande aux Français de travailler davantage. Ce dont ils ne veulent pas entendre parler. Comme l'a déjà montré une étude d'Odoxa, les trois-quarts d'entre eux se déclarent radicalement hostiles aux deux mesures les plus souvent évoquées : la suppression d'un ou deux jours de congés ou l'allongement de l'âge de départ à la retraite. En revanche, la perspective de revenir sur les 35 h laisse les Français partagés. 50 % d'entre eux y sont favorables.

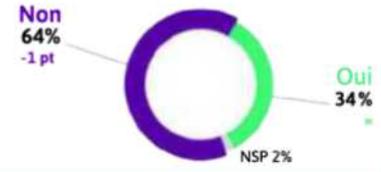
## POLITIQUE

LE BAROMÈTRE ODOXA D'AVRIL 2019

Emmanuel Macron, un bon Président ?

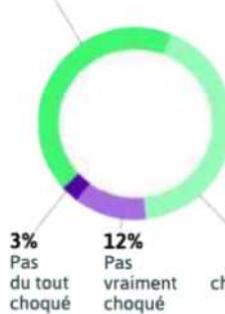


Édouard Philippe, un bon Premier ministre ?



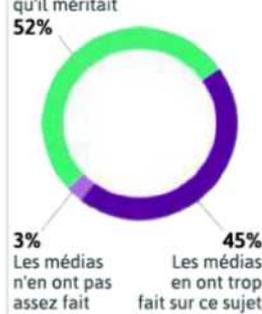
Qu'avez-vous ressenti en voyant l'incendie de Notre-Dame ? Avez-vous été...

Extrêmement choqué  
43%



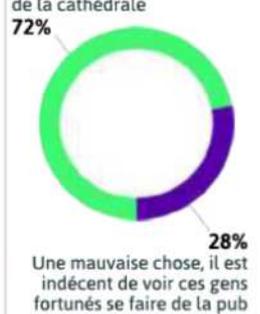
S'agissant du traitement médiatique de cet événement

Les médias ont accordé à cet événement le traitement qu'il méritait  
52%



À propos des dons annoncés par plusieurs milliardaires et grandes entreprises

C'est une bonne chose, ce sera bien utile pour la reconstruction de la cathédrale  
72%



Source : sondage Odoxa pour France Inter, la Presse régionale et L'Express. 1 003 personnes interrogées par internet les 17 et 18 avril 2019 (évolution, en points, par rapport au baromètre du mois de mars).

VISACTU

## Sarkozy : l'ancien monde a la cote

Si, en ce mois d'avril, Emmanuel Macron retrouve un peu d'air, Nicolas Sarkozy, lui, réalise une véritable percée. Avec 30 % de personnes déclarant le « soutenir » ou « éprouver de la sympathie pour lui », l'ancien président est aujourd'hui, et pour la première fois, la personnalité politique recueillant le plus d'adhésion dans le palmarès Odoxa. S'il profite à plein de la retraite politique d'Alain Juppé, désormais au Conseil constitutionnel et longtemps numéro un de ce classement, Nicolas Sarkozy devance, en outre, nettement ses deux poursuivantes immédiates : Marine Le Pen (26 %) et Ségolène Royal (26 %).

Reste que ce trio de tête « revival », venu tout droit de l'ancien monde, vient accentuer un fait établi depuis l'élection d'Emmanuel Macron à l'Élysée : l'absence d'alternative. C'est une réalité : la relève n'a toujours pas émergé. Et ce aussi bien à droite qu'à gauche. Avec 82 % de cote d'adhésion chez les sympathisants de droite, Nicolas Sarkozy devance de 30 points Laurent Wauquiez (52 %) sur cet électorat. Quant à Ségolène Royal, elle est, avec 46 % d'adhésion, la deuxième personnalité préférée des sympathisants de gauche, juste derrière Jean-Luc Mélenchon (55 %).

# Des réfugiés embauchés dans les vignes

**LIBOURNAIS** La viticulture peine à recruter. Grâce à Pôle emploi et SOS Solidarités, un groupe de huit réfugiés a découvert les métiers de la vigne. À la clé, un emploi pour une nouvelle vie

Sylvain Petitjean  
s.petitjean@sudouest.fr

Rescapés de pays en guerre qu'ils ont dû fuir pour leur survie, ces huit hommes sont des réfugiés. Leur statut leur permet de rester en France, loin du chaos, et de travailler. Bientôt, ils seront peut-être aussi ouvriers viticoles. Dans le Libournais, l'association SOS Solidarités, qui les accompagne au quotidien, et Pôle emploi les orientent naturellement vers la viticulture.

Ce petit groupe fait partie de la soixantaine de personnes accueillies par le Centre provisoire d'hébergement (CPH) de Libourne (33).

## Unemain-d'œuvre rare

Au-delà de l'aide au logement et des cours de français, le programme mis en place par SOS Solidarités les soutient dans leur démarche d'insertion. « Dès que leur niveau de français leur permet, ils peuvent travailler », assure Baptiste Marais, conseiller d'insertion du CPH. « Leurs expériences antérieures ont souvent une suite ici », mais beaucoup se retrouvent sur des chantiers de cons-

truction. « Aujourd'hui, ils sont en recherche d'emploi, c'est tout ce qui compte », affirme Jérôme Olivier, directeur du Pôle emploi du Libournais. Il y a quelques jours, avec la complicité de SOS Solidarités, il a

« Ici, les saisonniers débutants sont intégrés à des équipes qui les guident »

métiers, voire les essayer... »

Les travaux dans les vignes nécessitent une main-d'œuvre qui se fait de plus en plus rare. Pas seulement en septembre, pour les vendanges, mais bien toute l'année. « Nous aurons besoin de beaucoup de monde dans les prochains jours », explique Sophie Lauret, cogérante de Banton et Lauret, leader français de la prestation de services vitivini-

coles. Elle a participé à l'opération de découverte organisée par Pôle em-

ploi, et a ouvert les portes de son entreprise. Sur une parcelle de vignes de Lignan-de-Bordeaux, les réfugiés ont rencontré des équipes déjà en action. Quelques mots et deux-trois gestes ont suffi à leur présenter les tâches du jour : pliage, ébourgeonnage... Hussein, l'éthiopien, commence à lier ses premiers sarments. « Très facile ! Je peux le faire ! » Enthousiaste, le voilà parti jusqu'au bout du rang.

## « Des personnes motivées »

Plusieurs réfugiés ont déjà une petite expérience dans l'agriculture. Même si les ceps de vigne ne ressemblent pas vraiment aux goyaviers et aux manguiers. Mohamad Deheya vient du Soudan. Là-bas, il a cultivé des tomates, du maïs. « Je sais conduire un tracteur aussi. » Un atout indéniable dans cette région viticole qui manque de tractoristes. À condition de faire valider son permis de conduire par les services de l'État... Des demandes ont été déposées.

En Afghanistan, Niamatullah Malaksai vendait des voitures et des accessoires automobiles. Il est en France depuis un an et, après un sé-



jour à Pau, il se retrouve à Libourne. Comme la plupart des autres réfugiés, il est musulman et ne boit pas une goutte d'alcool. Mais le trentenaire ne rechigne pas à se lancer dans la viticulture. « Non non non, ce n'est pas un problème, dit-il en souriant. Moi, ce que je veux c'est travailler et démarrer une nouvelle vie... »

Et ça tombe plutôt bien. « La barrière de la langue n'est pas un problème. Dans nos équipes, il y a souvent une personne qui maîtrise l'anglais, l'espagnol voire l'arabe. Nous recherchons surtout des personnes motivées », précise Sophie Lauret. L'immersion du groupe dans les

métiers viticoles s'est poursuivie par un détour à l'atelier mécanique autour des tracteurs et des machines, et par une visite du chai à barriques. À défaut de pouvoir déguster, ils se sont prêtés à un jeu olfactif pour découvrir les arômes que peut révéler le vin.

## Une formation et un avenir

L'expérience n'est pas anecdotique. « L'objectif était de leur faire comprendre que le travail dans les vignes a un impact important en bout de chaîne », explique la cheffe d'entreprise, pragmatique. « Bien sûr, certains postes demandent des compétences précises. Ici, les sai-

## LE CHIFFRE DU JOUR

**9,9** C'est le pourcentage d'augmentation d'enfants vaccinés en Charente, entre 2013 et 2016. Cette augmentation importante concerne le vaccin diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) et celui de la coqueluche. Concernant le DTP, c'est plus que chez nos voisins de Charente-Maritime (+4,3%) et de Gironde (+4,2%), mais moins que le Lot-et-Garonne (+13,1%). À partir d'aujourd'hui et jusqu'au 30 avril, durant la semaine pour la vaccination, le centre hospitalier d'Angoulême informe et sensibilise les visiteurs, usagers et professionnels de santé autour de la vaccination.

# Investir dans l'ancien, le bon coup du moment

**IMMOBILIER** Cognac est éligible au dispositif Denormandie. Si les propriétaires rénovent leurs biens et les louent, ils ont droit à une réduction d'impôt. Un investissement peu risqué

Jonathan Guérin  
j.guerin@sudouest.fr

Demain, tout ce que Cognac et sa région comptent d'agents immobiliers va être réuni, à l'invitation de la municipalité. En effet, le maire a une grande nouvelle à annoncer : la ville est éligible au dispositif Denormandie.

Il s'agit d'une loi initiée par l'actuel ministre du Logement, votée en 2018, mais dont le décret et l'arrêté n'ont été publiés que le 26 mars. C'est depuis ce jour que Cognac fait officiellement partie des 245 villes sélectionnées. Cette liste correspond en fait au programme Action cœur de ville. Pour la cité des eaux-de-vie, c'est donc une double bonne nouvelle.

L'objectif est précis : inciter les propriétaires à engager des travaux pour louer. Avec pour but final de

« On espère que ça va apporter un certain dynamisme »

revitaliser les villes moyennes. « On espère que ça va apporter un certain dynamisme »

Cœur de ville à Grand-Cognac et qui fait office de référence pour le dispositif Denormandie. Alors, en quoi consiste précisément la mesure ? Elle réside dans une réduction d'impôt : 12 % si le propriétaire loue pendant six ans, 18 % pour une location de neuf ans et de 21 % pour douze ans.

Mais les conditions sont drastiques, et c'est bien là un des inconvénients. Pour bénéficier des remises fiscales, il faut engager des travaux de rénovation importants, voire très importants : au moins 25 % du montant de l'opération immobilière (le montant de



Cognac compte 15 % de logements vacants en centre-ville. Pour la plupart, ils sont vétustes. Le but est donc d'inciter à rénover pour louer. PHOTOS J.G.

l'achat ajouté à celui des travaux). Une condition supplémentaire est prévue. Ces travaux doivent conduire à une réduction de la consommation énergétique (de 30 % pour une maison, 20 % pour un appartement) ou bien remplir deux fonctions (isolation de la toiture, des murs extérieurs, des parois vitrées donnant sur l'extérieur, changement du système de chauffage, remplacement du système de production d'eau chaude sanitaire).

## Diminuer les biens vacants

Alors, s'agit-il d'une bonne affaire ? Oui, à en croire le site [www.meilleursagents.com](http://www.meilleursagents.com). Les spécialistes classent Cognac en cinquième position des villes où l'opération est la plus rentable, avec des risques faibles pour les investisseurs.

## D'AUTRES AIDES EXISTENT

Le dispositif Denormandie n'est pas le seul à s'appliquer à Cognac. « Parfois, on peut cumuler plusieurs aides, conseille Frédéric Bardoux. Il faut choisir au mieux en fonction de ses contraintes. »

C'est par exemple le cas d'Action logement. Un programme permet de financer la réhabilitation d'un lo-

gement en centre-ville. Cela se traduit par des prêts et des subventions.

Grand-Cognac dispose également de son propre dispositif d'accompagnement. Il concerne la rénovation.

Enfin, la loi Pinel s'applique aussi à Cognac. Mais elle a trait à des logements neufs mis à la location.

En tout cas, la mairie mise dessus. Il faut dire que 1 200 logements vacants sont recensés, soit un taux de 10 %. Cette proportion atteint 15 % en centre-ville. D'un côté, des biens à rénover ; de l'autre, une forte demande de location. Les élus espèrent donc que des logements redeviendront habita-

bles. « C'est une bonne nouvelle pour la Ville, note Michel Gourinchas. Il faut que les investisseurs et les particuliers s'en saisissent. » Frédéric Bardoux se montre optimiste : « Il y avait une certaine attente des propriétaires. Donc ça peut aller vite. Certains investisseurs vont en profiter. »

# « Enfin une mesure pour Cognac »



**Selon Sylvie Porte, acheter maintenant constitue un bon investissement**

## **ANALYSE** Sylvie Porte, agent immobilier, ne voit que des avantages

C'est peu dire que les agents immobiliers attendaient un dispositif similaire à la loi Denormandie. « Enfin une mesure pour Cognac et pas seulement pour les grandes villes ! Ça fait des années que l'on réclame quelque chose pour la rénovation de l'ancien », rappelle Sylvie Porte.

La gérante de Solis immobilier travaille à Cognac depuis vingt ans. Elle connaît donc le marché par cœur. « On a vraiment une pénurie de biens à la location. Avec la construction de l'hôtel Chais Monnet, le développement d'Hennessy, et les

200 militaires attendus en plus sur la base aérienne, il y a vraiment une demande supplémentaire. Et à côté de ça, il existe des biens vétustes, pas exploités. Il faudrait que ça revienne en location. »

### **Une hausse des prix ?**

La loi Denormandie lui apparaît donc comme une bonne nouvelle. « Cela va stimuler tout le monde : les vendeurs vont vendre, et les acheteurs rénover pour investir. Il y a une belle réduction d'impôts à la clé, directement à la source. » À en

croire l'agent immobilier, toutes les planètes sont alignées : « Les taux de crédits sont encore bas, donc on peut emprunter à bon prix. Au final, acheter maintenant avec Denormandie peut être un excellent investissement à quinze ou vingt ans. Pour des personnes qui veulent préparer leur retraite, c'est une super solution. Soit en revendant le bien, soit en continuant à louer. Cela peut également être une bonne nouvelle pour les agents immobiliers, car avec une demande croissante, les prix vont enfin pouvoir remonter. »

# Le Polar se délocalise à Paris en mai

**CULTURE** Le festival innove en partant à la capitale pour dévoiler le palmarès de ses prix audiovisuels. Rendez-vous le 10 mai

Jonathan Guérin  
j.guerin@sudouest.fr

Voilà une étape de franchie pour le festival Polar. Contrairement à son habitude, il ne dévoilera pas ses prix durant le salon, qui aura lieu en octobre, mais à Paris, le mois prochain. « On s'est dit qu'il fallait remettre les prix séparément du festival », explique Bernard Bec, le président. « Alors, oui, on était tranquille avant à Cognac. Mais Paris, c'est là où sont les diffuseurs, les distributeurs, les producteurs, les acteurs. Alors ils peuvent venir plus facilement. Et puis on pourra mieux parler de Cognac à Paris. »

Le lieu n'a pas été choisi par hasard. Il s'agit de l'Escuriale, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, « un cinéma mythique », selon Bernard Bec. C'est là que seront dévoilées les récompenses des catégories audiovisuelles. Au total, sept prix viendront ponctuer la cérémonie. « Notre jury est composé exclusivement du public. Nous comptons une centaine de personnes. Elles répondent à des questionnaires, qui peuvent compter jusqu'à 30 questions, sur les dialogues, le scénario, la mise en scène, les décors, etc. »

D'ailleurs, les Cognacais peuvent, s'ils le souhaitent, monter à Paris pour assister à la cérémonie (1).

À la fin de la cérémonie, la traditionnelle diffusion d'une œuvre aura lieu en avant-première. Il s'agira du « Voyageur », de Stéphanie Mura, avec Éric Cantona (bientôt diffusé sur France 3).

(1) Ils doivent, pour cela, écrire à cerdenoir@wanadoo.fr (places gratuites).



Bernard Bec espère faire profiter Cognac d'une plus grande visibilité en partant à Paris pour dévoiler les Polars. PHOTO ANNE LACALD

## LES SÉLECTIONNÉS

**POLAR DU MEILLEUR FILM INTERNATIONAL** « Criminal Squad », de Christian Gudcast. « Dogman », de Matteo Garrone. « Les Veuves », de Steve McQueen.

**POLAR DU MEILLEUR FILM FRANCO-PHONE** « Mémoires du 304 », de Pascal Luneau. « Frères ennemis », de David Oelhoffen. « Fleuve noir », de Érick Zonca.

**POLAR DE LA MEILLEURE SÉRIE TÉLÉ INTERNATIONALE** « Les Enquêtes de Vera », « Maltese », « Squadra Criminale ». « Unforgotten: le passé déterré », « Gomorra », « Top of the Lake », sur Arte.

**POLAR DE LA MEILLEURE SÉRIE TÉLÉ FRANCO-PHONE SECTION COMÉDIE** « Alexandra Ehle », « Capi-

taine Marleau », « Candice Renoir », « Cherif », « Munch », « Tandem ».

**POLAR DE LA MEILLEURE SÉRIE TÉLÉ FRANCO-PHONE SECTION DRAMATIQUE** « Cassandra », « Balthazar », « L'Art du crime », « Les Rivières pourpres », « Souviens-toi », « Les Innocents ».

**POLAR DU MEILLEUR FILM UNITAIRE** « Jusqu'à ce que la mort nous unisse », « Jacqueline Sauvage: c'était lui ou moi », « Mémoire de sang », « Piégés », « Né sous silence », « La Mort dans l'âme ».

**POLAR DU MEILLEUR SPECTACLE THÉÂTRAL** « Criminel », « Voyez comme on danse », « Brigade financière ».

# Un concours ouvert aux jardiniers écolos



**Le jury tiendra compte du soin apporté au respect de l'environnement dans le choix des plantations.** PHOTO S.B.

Il reste encore plus d'un bon mois pour se décider à participer au concours des jardins et balcons fleuris et potagers mention « zéro pesticide » (1). Les lauréats de la première édition 2018 avaient été récompensés sur la scène du Castel à l'occasion des vœux du maire au mois de janvier dernier.

Le concours est la suite logique de la démarche environnementale entreprise par la Ville en 2011. Les services municipaux ont depuis lors mis tout en œuvre afin de bannir les produits chimiques de leur pratique et espèrent ainsi entraîner dans leur sillage les propriétaires et locataires castelbernardins.

Les jardiniers vertueux pourront

concourir dans quatre catégories : jardin fleuri/ou paysager, balcon fleuri, pied de mur fleuri et jardin potager.

La catégorie jardin potager est ouverte aux groupes aussi.

Un jury composé de trois élus de la commission environnement, d'un professionnel du paysage et du responsable des espaces verts viendra visiter chaque participant au courant du mois de juin prochain.

**Sandra Balian**

(1) Les dossiers sont à déposer avant le 31 mai à l'accueil de la mairie, à l'accueil des services techniques, au 05 45 32 61 81 ou sur le site Internet : [www.ville-chateaubernard.fr](http://www.ville-chateaubernard.fr)

## Un député centriste à Cognac



**Charles de Courson sera  
à Cognac lundi.** PHOTO ARCHIVES AFP

**POLITIQUE** Le député de la Marne Charles de Courson sera à Cognac lundi prochain. Le vice-président de la commission des finances à l'Assemblée nationale a répondu à l'invitation de Pascaline Brisset, la présidente des centristes du département. À 18 h 30, il inaugurer une permanence rue d'Angoulême. Puis un débat sera organisé chez Meukow, à 20 heures, suivi d'un dîner pour ceux qui le souhaitent. Il est impératif de réserver en écrivant un courriel à

l'adresse suivante :  
[pascaline@centristes-charentes.fr](mailto:pascaline@centristes-charentes.fr)